



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans « la gare de Saint-Yon », sous la présidence de Monsieur Alexandre TOUZET, Maire.

Etaient présents : LEMPEREUR Catherine, CELLIER Pierre-Henri, YANNOU Micheline, FORTUNEL Bernard, MAÎTRE Mireille, SALAÜN Claire, TOUZET Alexandre.

Absent excusé ayant donné un pouvoir : FUHRMANN Frédéric donne pouvoir à SALAÜN Claire

Absents : BOUDON Patrick, DE MAGALHAES Diane, IVARS William, MENDES LANCA Diego, POINT Sylvaine.

Le quorum étant atteint, LEMPEREUR Catherine est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

I – Approbation du PV du Conseil Municipal du 10 octobre 2025

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 octobre 2025 est adopté.

II – Délibération sur le choix de l'entreprise retenue pour le lot n° 01 - Démolition - Maçonnerie - Carrelage – Faïence par la commission d'appel d'offres s'agissant des travaux d'extension de l'école

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le choix de l'entreprise retenue par la Commission d'Appel d'Offres (entreprise DESTAS et CREIB) s'agissant du lot n°01 (Démolition - Maçonnerie - Carrelage – Faïence pour des travaux d'extension de l'école).

III – Il est fait un point d'actualité sur les points suivants :

- manifestations et cérémonies à venir
- école (climat scolaire, démographie scolaire,)

La séance est levée à 22 heures 30